

Balma, le 18 janvier 2021

**REUNION COMITE DIRECTEUR (CD 2)
LIGUE OCCITANIE DE RUGBY A XIII
14 Janvier 2021 (par visio-conférence)**

Membres présents : Mrs BONNERY Louis, CANATO Freddy, CASTEX Eric, CLAUDÉ Christian, LOPEZ Thierry, MORATA Jean-Pierre, PAPAILHAU Jean-Pierre, SOUBIE Pierre, TEXTORIS Christian, VALÉRO Christian,
Mmes BAURIERES Agnès, HORTENSI-SITJA Rose, SABLAIROLLES Laure, VERDIER Suzanne.

Membres excusés : Mrs_ALONSO Richard, JACINTO Lucien, NARBONNE Paul

Secrétaire de séance : M. Christian CLAUDÉ

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Approbation CR réunion du CD du 16 décembre 2020 et désignation du secrétaire de séance,
- 2/ Fonctionnement du SG et remplacement de José DUARTE,
- 3/ CR Président Louis BONNERY Vœux /Elections Comités,
- 4/ CR VP 1 Jean Pierre PAPAILHAU (CNJ/Pole/Universitaires)
- 5/ CR VP 2 Christian TEXTORIS (sportif)
- 6/ CR SG en instance
Questions en cours : annuaire, Code accès Balma, protocoles en cours de validation
- 7/ CR Trésorière Rose HORTENSI-SITJA
- 8/ CR relations Ligue/FD Jean Pierre MORATA
- 9/ CR Responsables départements
Médical : Dr Christian VALERO – point sur pandémie coronavirus
Administratif : Christian CLAUDE/Freddy CANATO/Laure SABLAIROLLES
Commission des Finances : Pierre SOUBIE
Secteur Sportif : Lucien JACINTO CR Jeunes, Thierry LOPEZ Mise en place Commission de Discipline, Freddy CANATO Féminines (Campagne sport féminin)
Pôle Carcassonne : Jean Pierre PAPAILHAU
Comités : Frédéric BALDY (Elections Comités)
Communication : Eric CASTEX/Agnès BAURRIERE
- 10/ Tableau Objectifs 1, 2, 3
 - 1 Administratif :
Mise à jour Statuts/règlement intérieur/règlements Généraux/Préfecture/Annuaire Ligue
 - 2 Financier :
Rappel circulaires financières/Point de situation dette des clubs/Plan financier
 - 3 Sportif

C.R.O.S.

7 rue André Citroën 31130 BALMA

Mail : occitanie13@orange.fr – Site : <https://www.ligueocxiii.fr/>

- 4 Pôle Carcassonne (CR stage Blasi)
- 5 Communication/Formation Dirigeants Ligue et Comités
- 6 Médical : Point sur la crise sanitaire / Pôle suivi médical
- 11/ Réflexion 1 : Augmentation des licenciés
 - Document de réflexion Louis BONNERY
 - Référentiel : Tableau des licenciés U11 et U13
 - Réflexion 2 : Organisation manifestation remarquables et leur financement (Paul NARBONNE)
 - Propositions : Partenariats Ligue, Tournoi U13, Soirée champions Ligue, autres ...
- 12/ Questions diverses
 - Médaille argent JS de JPP
 - Création club Pitchouns Corbières et attribution maillots
 - Proposition Lopez pour cadeaux aux sortants
 - Réunion bilan Région/CROS du Mardi 19 janvier 2021 à 18h
- 13/ Prochaines réunions (FD, CE, CD, Commissions, Autres)

DEROULEMENT DE LA REUNION :

Points 1, 2 et 3 de l'ordre du jour :

Après avoir fait l'appel des participants et leur avoir présenté ses vœux pour la nouvelle année, le Président propose de désigner un nouveau Secrétaire Général de la Ligue, en remplacement de M. José DUARTE, démissionnaire de ce poste.

M. Christian CLAUDÉ propose sa candidature à ce poste.

M. Jean-Pierre MORATA fait observer qu'il eût été préférable de faire un appel à candidature préalablement à la réunion du Comité Directeur.

En l'absence d'autre candidat, M. Christian CLAUDÉ est élu, sans voix contre ou abstention, au poste de Secrétaire Général de la Ligue ; il est désigné secrétaire de séance.

Le Président précise que M. José DUARTE reste membre de la Ligue.

Le compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 16/12/2020 est approuvé à l'unanimité.

Point 4 de l'ordre du jour :

M. Jean-Pierre PAPAILHAU :

- il y a lieu de se référer au compte-rendu de la réunion dressé par le Secrétaire Général de la FFR XIII. La réunion s'est déroulée dans un excellent état d'esprit. Il existe énormément d'incertitudes sur la suite de la saison, liées à la crise sanitaire et à sa gestion. Il resterait 16 dates entre la reprise des compétitions et la date des finales (19-20 juin). Les dates du Tournoi U13 à Saint-Laurent de la Salanque et de l'Inter-Comités U13 à Montpellier n'ont pas été notées. Il conviendra de prévenir tout le monde par courrier.

- au sujet des contacts avec les étudiants en Médecine, lien a été pris avec M. Loïc CARPENNE, responsable du secteur XIII au CREPS de TOULOUSE. Il déconseille de poursuivre, en raison de la trop grande différence d'âge entre les participants éventuels, ainsi qu'une problématique assurantielle. Reste à étudier des pistes possibles en pratique TAG ou FLAG, ou avec le Centre de Formation du Toulouse Olympique XIII.

- concernant le Pôle Carcassonne, après contact avec M. Florent TOST, la situation est rentrée dans l'ordre. Des excuses orales et écrites ont été présentées, assorties d'une punition et d'un rappel à l'ordre (à destination du jeune concerné et de ses pairs).

Point 5 de l'ordre du jour :

M. Christian TEXTORIS :

- il y a lieu de se référer au compte-rendu de la réunion de la Commission Sportive de la Ligue qui s'est réunie le 06/01/2021. Néanmoins, en complément des décisions figurant dans ce compte-rendu, le classement des catégories U15 et U17 sera géré par la Commission Sportive, et non par la Commission de Discipline comme envisagé.

M. Thierry LOPEZ en convient, car cela n'était pas logique.

- d'autre part, il a rappelé au Secrétaire Général de la FFR XIII les dates du Tournoi U13 et celle des Inter-Comités. Il l'a également informé, qu'après avis du Docteur Christian VALERO, il n'était pas nécessaire pour les catégories U13, U15 et U17 d'un mois de réathlétisation avant la reprise de la compétition. De ce fait, ces catégories pourront reprendre rapidement dès qu'une date sera fixée.

Point 6 de l'ordre du jour :

M. Christian CLAUDÉ :

- a rencontré Mme Suzanne VERDIER au bureau de TOULOUSE. Le fonctionnement administratif de la Ligue semble satisfaisant, toutefois une consultation sera lancée auprès des comités et clubs pour identifier les problématiques éventuelles et améliorer ce qui peut l'être, en tentant de répondre aux attentes.

- dans le même esprit, une demande de rencontre avec les services administratifs de la FFR XIII sera demandée afin d'harmoniser les fonctionnements de deux entités (notamment éviter les doublons).

- le bureau de TOULOUSE est peu occupé (développement du télé travail) et sert essentiellement pour des réunions. Il est donc possible et judicieux qu'il soit ponctuellement prêté à d'autres instances fédérales qui en feraient la demande. M. Thierry LOPEZ signale que le bureau est occupé le mardi soir et éventuellement un autre soir de la semaine (selon la charge de travail) par la Commission de Discipline de la Ligue.

- le travail sur la réforme des statuts, règlement intérieur démarrera après la mise en conformité annoncée par la FFR XIII de ses propres documents.

Point 7 de l'ordre du jour :

Mme Rose HORTENSI-SITJA :

- la dette des clubs s'élève à ce jour à 1620 € (clubs concernés :ST LAURENT DE LA CABRERISSE, ESTAGEL, LE SOLER).

- pour les cotisations de la saison 2019-2020, il reste à encaisser 6090 €. Une seule relance a été effectuée, en raison de la crise sanitaire.

- pour les cotisations de la saison 2020-2021, il n'y a eu aucune rentrée.
- pour les amendes de la saison 2019-2020, 5730 € sont encore dus, non réclamées en raison de la crise sanitaire.
- les amendes pour la saison 2020-2021 s'élèvent à 1430 € et n'ont pas encore été réclamées.

La Trésorière demande la position du Comité Directeur quant à ces sommes dues et la conduite à tenir.

- Pour le Président, il convient en premier lieu de distinguer les clubs n'appartenant pas à la Ligue Occitanie, mais gérés par elle, des autres. Car ce sont eux qui ont les dettes les plus lourdes (TONNEINS, CLAIRAC, PUJOLS, BEGLES, CORBEIL-ESSONNES). Il faudra poser ce problème à la FFR XIII.

- Il s'agit d'amendes et M. Thierry LOPEZ trouve cette situation frustrante pour la Commission de Discipline. La Trésorière rappelle que cette situation est due avant tout à la crise sanitaire, les rappels n'ayant pas été encore faits.

D'autre part il avait décidé en début de saison que les clubs qui paieraient leur cotisation se verraient ristourner la même somme en achats de matériels, en fin de saison. Cette décision est toujours valable.

- Pour le Président, les relances concernant le financier ne pourront être effectuées qu'après reprise du sportif. Mais une coordination avec la FFR XIII est nécessaire au sujet des clubs débiteurs. Car depuis trois ans à présent, les demandes de licences des clubs débiteurs ne sont pas bloquées par la FFR XIII, qui refuse de le faire. La Ligue ne dispose donc pas de moyen de pression pour récupérer les sommes dues.

- M. Jean-Pierre MORATA souligne l'importance d'une réunion préparatoire à la réunion Ligue Occitanie/FFR XIII, sur ce sujet mais aussi sur tous les autres à aborder.

[Point 8 de l'ordre du jour :](#)

M. Jean-Pierre MORATA :

- a échangé avec le Secrétaire-Général de la FFR XIII et les représentants des Ligues seront invités à une prochaine réunion avec le Comité Directeur de la FFR XIII (pas de date fixée à ce jour). Il faudra donc y arriver avec un recensement de nos questionnements, d'où l'importance d'une réunion préparatoire.

[Point 9 de l'ordre du jour :](#)

- M. Christian VALÉRO dresse un tableau relativement pessimiste de la situation sanitaire actuelle, complexe et avec en finale plus de questionnements que de réponses. Il informera rapidement des événements particuliers qui pourraient survenir.

- M. Freddy CANATO n'a pas pu pour l'instant s'occuper du bureau de MONTPELLIER. Le Président insiste sur le fait que ce bureau doit « vivre ».

- En ce qui concerne les Féminines, la situation est difficile à appréhender dans la mesure où les compétitions sont gérées par la FFR XIII et la Commission compétente ne s'est pas encore réunie. Comme pour les autres catégories, une reprise rapide est souhaitée même si cela se heurte à la réalité des dernières décisions gouvernementales. Il faudrait peut-être envisager d'organiser des journées techniques à destination des minimes-cadettes, mais cela pose des problèmes de déplacements.

- M. Pierre SOUBIE indique que la Commission des Finances ne s'est pas encore réunie, mais que néanmoins le travail est fait.
- Pour M. Thierry LOPEZ, la Commission de Discipline fonctionne bien, l'équipe étant rodée. L'indispensable travail d'apaisement produit par cette Commission est souligné par le Président.
- En l'absence de M. Frédéric BALDY un point écrit sur la situation des Comités lui sera demandé.
- Concernant la communication, le Président souhaite que tous les membres soient formés à des techniques simples pour soulager le fonctionnement actuel.
 - Pour M. Eric CASTEX, la Ligue dispose de deux outils essentiels : un site internet, qui nécessite un réaménagement, et des outils sur des réseaux sociaux (page Facebook et compte Tweeter). Avant de débiter une formation, il convient que le site internet soit réaménagé pour une meilleure utilisation. D'autre part, les doublons doivent être évités (entre clubs, comité, fédération).
 - Pour Mme Agnès BAURIERES il existe un réel problème de ligne éditoriale, laquelle reste à définir, en créant notamment ses propres contenus plutôt que de relayer ceux des autres acteurs. Le Président lui propose d'en être la Rédactrice en Chef, ce qu'elle accepte volontiers.
 - Pour M. Eric CASTEX le travail d'harmonisation des contenus avec la FFR XIII notamment est essentiel. A ce sujet, la diffusion des matchs Elite est une réussite.

Point 10 de l'ordre du jour :

Les différents objectifs ont été exposés et suivis lors des précédentes interventions.

Point 11 de l'ordre du jour :

- L'augmentation du nombre de licenciés dans les catégories U11 et U13 est un objectif primordial, qui doit être partagé par toutes les instances de la Ligue. Cependant, en raison de la crise sanitaire, il est difficile de mettre en œuvre les moyens permettant de l'atteindre.
 - Pour M. Christian VALÉRO la création d'un document relatif à la progression du joueur, mis à disposition des éducateurs jusqu'en U15, est un outil qui peut favoriser l'atteinte de cet objectif. Il a été mis en place avec succès dans d'autres fédérations, telle que le judo, et a permis de faire progresser significativement le nombre de licenciés.
 - Le Président lui indique qu'une réflexion est actuellement en cours sur ce sujet à la FFR XIII pour la production de contenus techniques et pédagogiques. Des documents existent, mais ne sont pas utilisés. Le FLAG est également une piste à développer.
 - Le Président souhaiterait que la Ligue organise une « manifestation remarquable » pour mettre en lumière et récompenser des personnes ou des entités de la Ligue. Il a pensé à M. Paul NARBONNE pour en rechercher les sources de financement (partenariats).
 - Pour M. Thierry LOPEZ, une partie du montant des amendes pourrait être utilisée à cet effet. En réponse, le Président indique que pour lui il s'agit d'un auto-financement extérieur aux ressources de la Ligue, laquelle pourrait néanmoins intervenir pour un complément de financement en cas d'insuffisance de partenariats.

- Pour M. Christian VALÉRO, au regard de son expérience à CARCASSONNE XIII, il est impératif que les partenaires bénéficient d'un retour médiatique.

Ces deux sujets seront travaillés à chaque réunion du Comité Directeur.

Point 12 de l'ordre du jour :

- Le Président félicite chaleureusement M. Jean-Pierre PAPAILHAU, qui s'est vu décerner la Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports.

- Le jeu de maillots à destination du club des PITCHOUNS des CORBIERES, nouvellement créé, leur sera remis d'ores et déjà ; la remise officielle se fera ultérieurement, lorsque la situation sanitaire le permettra.

- Pour faire suite à la proposition de M. Thierry LOPEZ de remettre un cadeau aux membres sortants de la Ligue, le Président suggère l'achat du dernier livre de Mike Rylance. Mme Agnès BAURIERES se charge d'en effectuer la commande (liste des bénéficiaires établie par M. Thierry LOPEZ).

Point 13 de l'ordre du jour :

- Le Président et le Secrétaire Général assisteront à la réunion par visio-conférence organisée par le Conseil Régional, le 19/01/2021 à 18H30, sur la relance du sport en Occitanie. Un compte-rendu de cette réunion sera diffusé aux membres de la Ligue.

- L'Assemblée Générale du Comité du Tarn aura lieu prochainement. La Ligue se doit d'être représentée à ce type de réunions. Mme Laure SABLAIROLLES et M. Jean-Pierre PAPAILHAU ont assuré de leur participation, mais d'autres membres de la Ligue (M. Christian CLAUDE, M. Frédéric BALDY, etc...) devront confirmer leur présence.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question n'ayant été posée, le Président lève la séance à 19H40.



Louis BONNERY
Président

Christian CLAUDE
Secrétaire Général